



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Perpignan, le 24 mai 2024,

Contrat de ville :

Le Département renouvelle son accompagnement aux Perpignanais

Hermeline MALHERBE, Présidente du Département, avec Thierry Bonnier, Préfet des Pyrénées-Orientales, Agnès Langevine, Vice-Présidente de La Région Occitanie, Robert Vila, Président de Perpignan Méditerranée Métropole et Louis Aliot, Maire de Perpignan, ont signé le renouvellement du contrat de ville de Perpignan.

À cette occasion, Hermeline Malherbe, Présidente du Département a rappelé « En tant que Présidente du Département, partenaire du contrat, c'est une nouvelle feuille, un nouvel élan pour et avec les habitants de la ville et en particulier ceux des quartiers qui en ont le plus besoin.

Avec la loi de programmation pour la Ville et la cohésion urbaine de 2014, rappelons que le contrat débute en 2015, sous l'égide de la Ministre de la Ville, Hélène Geoffroy qui s'était déplacée. Ce contrat symbolise notre soutien indéfectible aux associations, aux Perpignanais qui rencontrent des problèmes urbains, économiques et sociaux. C'est grâce à cette approche que nous arriverons à agir sur les questions de pauvreté, de précarité sociale ou d'habitat, de déscolarisation ou d'insécurité car n'oublions pas que ce sont les plus précaires les premières victimes de l'insécurité.

Aujourd'hui, c'est le renouvellement de nos engagements pour envisager le Perpignan demain, s'ensuivront dans la foulée l'action cœur de ville, la Cité éducative et l'avenant NPNRU. »

Le Département renouvelle son soutien avec la signature du contrat de ville de Perpignan, avec pour double ambition :

- réduire les écarts de développement entre les quartiers
- améliorer la vie des habitants en luttant contre toutes les formes de discriminations.

Les travaux menés entre partenaires, les concertations auprès des habitants et les rencontres avec les associations ont permis l'élaboration d'un contrat identifiant des priorités par quartiers, basées sur trois axes transversaux et communs : la santé (l'accès aux soins, la santé mentale, l'hygiène et la salubrité), l'insertion socio-éducative et professionnelle et la tranquillité et la sécurité publique.

Le Département est là pour accompagner la ville, comme pour le contrat de ville d'Elne, ou pour le renforcement de l'action de la prévention spécialisée sur Perpignan, deux actions votées hier en session départementale. En charge des solidarités sociales et territoriales, le Département accompagne le territoire du grand Perpignan avec un investissement cumulé de plus de 4,2 millions d'€ dont 1,5 million pour le seul projet NPNRU.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Département proposera au vote de la prochaine session départementale une enveloppe de **plus de 8 M€** au titre du contrat de ville et du projet N PNRU. En effet, depuis 2015, le Département accompagne la ville de Perpignan et ses habitants, notamment sur ses missions sociales et médico-sociales, ainsi que sur toutes les composantes de « la politique de la ville ». Au-delà de l'investissement matériel c'est **l'engagement quotidien des équipes, composées de 255 agents dans les Maisons Sociales de Proximité de Perpignan** qui accompagnent les habitants sur les thématiques de l'insertion, du logement, de l'enfance, de la famille et sur l'autonomie, en lien constant, avec les partenaires des secteurs, c'est en 2023, plus de 60 000 accueils physiques et plus de 63 000 accueils téléphoniques notamment pour l'Insertion, le logement et la protection maternelle infantile.

Quelques éléments chiffrés sur le contrat de ville de 2015-2023 :

- Le Département a cofinancé des actions portées par des associations à hauteur de **1 738 179 €**. Au titre de la Cité éducative, le Département a financé au titre de l'investissement **50 000€** sur des actions collèges annuellement.
- Dans le cadre du projet urbain de la ville, le Département s'est engagé en signant la « convention pluriannuelle type des projets de renouvellement urbain de Perpignan cofinancés par l'ANRU dans le cadre du N PNRU » en 2020 sur un montant potentiel de **7 602 500 € (4 844 000 € pour les équipements et 2 758 500 € sur l'habitat)**

ÉES-
ES

NDISSEMENT
PI

Pyrénées
Orientales

le Département



La Région
Occitanie
Pyrénées - Méditerranée



Bonnier

Hermeline Malherbe

Présidente du Conseil départemental des Pyrénées-Orientales



Signature du Contrat de ville de Perpignan
Engagement quinquennal 2020
Mars 2020

Perpignan Méditerranée Métropole

MAIRIE DE PERPIGNAN
à votre service

Liberté
Égalité
Fraternité

ARRONDISSEMENT
PERPIGNAN

**Pyrénées
Orientales**
le Département

La Région
Occitanie
Pyrénées

@occitanie

Hermeline Malherbe
Présidente du Comité d'engagement des Pyrénées-Orientales



PERPIGNAN
LA RAYONNANTE



PERPIGNAN
LA RAYONNANTE

Signature du Contrat de ville de
Engagement des Quartiers 2024